

Union européenne
République française



PASSEPORT

LA BALME
DE SILLINGY



PASSEPORT ET CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

DÉPÔT DES DOSSIERS UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS :
www.labalmedesillingy.fr ou par téléphone : 04.50.68.89.02

Mairie de La Balme de Sillingy - 04 50 68 89 02 - www.labalmedesillingy.fr

INFORMATIONS PRATIQUES



- Pour un traitement rapide de votre demande, nous vous invitons à **remplir une pré-demande** sur le site Internet de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS) : <https://ants.gouv.fr>, puis de **l'imprimer** ou de relever le numéro afin que nous puissions retrouver votre dossier lors de votre rendez-vous
- Au risque d'être annulé, le formulaire de demande CERFA ne doit être ni plié, ni tâché, et complété obligatoirement **à l'encre noire, en majuscules et avec les accents, sans virgules ni abréviations**
- Les services instructeurs de la Préfecture peuvent exiger à la réception de votre dossier d'autres éléments en fonction de votre situation
- Le délai d'obtention du titre ne peut en aucun cas être garanti
Le délai estimatif qui vous sera communiqué est susceptible d'évoluer très rapidement. Nous vous conseillons d'anticiper votre demande et de n'engager aucun frais (réservation, billet d'avion) tant que vous n'avez pas reçu votre titre
- Les passeports et cartes nationales d'identité doivent être **retirés dans un délai de 3 mois** à compter de leur date de réception en Mairie, à défaut, ils seront détruits. En l'absence de réception de SMS, nous vous invitons à prendre contact avec la Mairie de dépôt avant la fin du délai de 3 mois suivant la date de dépôt du dossier
- L'ancien titre devra être restitué à la remise du nouveau
La remise s'effectue sans rendez-vous les vendredis de 15h à 17h



Afin de faciliter la bonne gestion des rendez-vous, veuillez vous présenter avec un dossier complet à l'heure prévue.

En cas de retard ou de dossier incomplet, un nouveau rendez-vous sera fixé.